



Chemin de la Gravière 10, 1227 Les Acacias, Genève  
www.theatreduloup.ch – info@theatreduloup.ch – T +41 22 301 31 00

## **Le règlement ci-dessous s'applique à l'ensemble des élèves des cours de Théâtre du Loup**

### **Cotisation annuelle et frais d'écolage pour les cours de théâtre :**

- Le paiement des cours annuels doit être effectué avant le 30 octobre en indiquant le numéro de référence de la facture reçue en début d'année, le 1<sup>er</sup> acompte est à verser avant le 30 juin pour garantir la place dans le cours, il correspond à **un tiers de l'écolage total**.
- En cas de difficultés financières, il est possible de payer en trois fois, uniquement sur demande.
- Le Théâtre du Loup se réserve le droit d'attribuer la place à quelqu'un d'autre en cas de non-paiement de la cotisation ou d'un manque d'information sur les difficultés de paiement.
- Une cotisation annuelle de CHF 30.- est demandée à l'un des parents qui deviendra par conséquent membre du Théâtre du Loup, il bénéficiera d'une réduction sur les spectacles tout au long de la saison et sera informé de la vie associative du lieu.
- Des frais supplémentaires de CHF 50.- seront exigés après trois rappels sans paiement.

### **Désistement ou arrêt en cours d'année :**

- En cas de désistement en début d'année, le tiers de l'écolage n'est pas remboursé.
- En cas de désistement en début d'année, les CHF 30.- de cotisation ne sont pas remboursés.
- En cas d'arrêt en cours d'année, le Théâtre du Loup ne rembourse pas les acomptes payés.
- Un remboursement partiel est envisageable uniquement lorsque l'élève est dans l'obligation d'arrêter pour des raisons médicales valables ou autre cas de force majeure, un déménagement dans un autre lieu.

### **Absences :**

- En s'inscrivant aux cours de théâtre, votre enfant intègre un projet pédagogique et artistique, c'est pour cette raison que nous insistons sur la régularité de sa présence aux cours.
- Toute absence à un cours doit être transmise au professeur.e.
- Le Théâtre du Loup se réserve le droit de contacter les parents si l'élève est absent.e deux cours d'affilée sans en avoir informé son professeur.e

### **Confidentialité :**

Dans le cadre de certains projets, les enfants et adolescent.e.s peuvent être invité.e.s à travailler avec des supports vidéo ou photographique. Le Théâtre du Loup souhaite parfois utiliser ces images pour sa communication (programme papier, site internet, promotion de l'école), mais s'engage à ne pas les divulguer sur les réseaux sociaux. Merci de cocher ce qui convient :

J'autorise l'équipe du Théâtre du Loup à diffuser des images de mon enfant pour la promotion du théâtre (hors réseaux sociaux).

Je n'autorise pas l'équipe du Théâtre du Loup à diffuser des images de mon enfant.

### **Autres informations importantes :**

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous demandons à chacun.e d'être présent.e cinq minutes avant le début du cours.
- Il est recommandé d'avoir des vêtements confortables pour le travail en salle, ainsi que des basanes ou des chaussettes anti-glisses (chaussures non admises dans la salle).
- Les parents ne sont pas autorisés à venir assister aux cours, néanmoins, nous les inviterons à une présentation au printemps ou lors du spectacle de fin d'année.

Date et signature d'un.e parent